CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E98600** **VALABLE JUSQU'AU** **11/05/2025**

ÉDITÉ LE **18/06/2024**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2009
Forme juridique : SARL

Capital : 69 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BAYONNE

Siret : **513 248 286 00017**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 0063208

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 181367573

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 181367573

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2024

Raison sociale : **GOYHEIX RIOJA**

70 PLACE DU CHATEAU
64120 GARRIS

Téléphone : 05 59 65 61 15 **Fax :**
Portable :

Site Internet :
E-mail : goyheix.rioja@orange.fr

Responsabilité légale :
GOYHEIX JEAN PIERRE CO-GÉRANT / RIOJA HERVE CO-GÉRANT

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5131	Installation de chauffe-eau solaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	12/05/2022
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	12/05/2022
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	12/05/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	12/05/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	12/05/2022
o Chaudière bois	12/05/2022
o Poêle ou insert bois	12/05/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	12/05/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	12/05/2022

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE PAU
TECHNOPOLE HELIOPARC
2 AVENUE PIERRE ANGOT
CS 8011
64053 PAU CEDEX 09

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.